



Protocole Sanitaire et Plan de Continuité Pédagogique

publié le 19/11/2021 - mis à jour le 02/01/2022

Protocole Sanitaire et Plan de Continuité Pédagogique

Descriptif :

Protocole Sanitaire et Plan de Continuité Pédagogique

Protocole sanitaire de rentrée du Ministère :

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

Veillez trouver ci-joint le Protocole Sanitaire de Rentrée.

 [2021_09_01_protocole_ddaurat_r2021_3_](#) (PDF de 756.1 ko)

•

ainsi que le Plan de Continuité Pédagogique

 [2021_10_pcp_col_daurat_1_](#) (PDF de 881 ko)

•

Au 1er septembre 2021, nous avons commencé le début de l'année scolaire (début septembre) au niveau jaune



Actuellement, nous sommes passés en Charente-Maritime au niveau vert



Le 22 novembre, nous passons à nouveau au niveau jaune.

Au 2 janvier 2022,

Veillez trouver en pièce jointe l'infographie qui définit les nouvelles règles applicables en matière de quarantaine et d'isolement.

 [covid19---regles-de-quarantaine-et-isolement-au-3-janvier-2022-97621](#) (PDF de 196 ko)

•

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Marc MORIN
Principal



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.